



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

# **ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RECHERCHE**

**FAIRE DE  
LA RECHERCHE  
À L'UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON-SORBONNE DANS  
UN CONTEXTE EUROPÉEN  
(LABEL HRS4R)**

[pantheonsorbonne.fr](http://pantheonsorbonne.fr)





## HR EXCELLENCE IN RESEARCH

La stratégie des ressources humaines pour les chercheurs (Human Resource Strategy for Researchers – HRS4R) est un label de la Commission européenne qui vise à garantir l’attractivité des carrières de recherche et à améliorer les conditions de recrutement et de travail des chercheurs et des enseignants-chercheurs à travers toute l’Europe.

En obtenant le label, le 23 août 2021, l’université a confirmé son positionnement à l’échelle européenne. Pour le consolider, elle met désormais en œuvre une série d’actions confirmant sa capacité à accueillir les chercheurs étrangers et à offrir à ses chercheurs et à ses enseignants-chercheurs les conditions les meilleures pour y développer leur recherche.

Le processus de consolidation de la labellisation HSR4R se fait par étapes, la première dure deux ans et se clôturera, pour l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, en juillet 2023. Après cette date, l’université disposera de trois années pour continuer la mise en place des actions pour lesquelles elle s’est engagée. Le processus de labellisation est donc un long chemin qui laisse à l’établissement le temps de développer des procédures nouvelles et de proposer des améliorations concrètes.

### ▪ **Les domaines d’action privilégiés par l’université Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Dans le cadre de la labellisation, l’université a proposé à la Commission européenne un programme de 41 actions qui se déclinent dans 3 grands domaines.

- **Les ressources humaines** : l’objectif des actions en ressources humaines est de favoriser la démarche d’ouverture et de transparence, notamment dans le cadre des recrutements, mais aussi dans la gestion des carrières. Concrètement, il s’agit de développer une meilleure information pour les collègues – doctorants, enseignants docteurs, chercheurs et enseignants-chercheurs – en ce qui concerne l’évolution de leur carrière. Il s’agit notamment de présenter les dispositifs qui leur sont proposés (congé pour recherche et reconversion thématique, délégation, détachement, mise en disponibilité, etc), le calendrier des appels à candidature et les modalités de sélection. Il s’agit également de renforcer la formation des personnels d’accompagnement à la recherche, notamment les personnels administratifs, sur ces questions.

- **La recherche** : dans le domaine de la recherche, l'université développe pas à pas une meilleure connaissance des métiers de soutien à la recherche. Elle veille à leur évolution pour engager des recrutements en phase avec les besoins des chercheurs et des enseignants-chercheurs. Elle s'implique également dans l'accueil des chercheurs : salles de travail et matériel mis à disposition, locaux adaptés pour des conditions de travail agréables. Elle développe les formations liées à la science ouverte, à l'éthique de la recherche, à l'accueil des chercheurs étrangers.
- **La formation doctorale** : dans le domaine de la formation doctorale, l'université en lien avec les écoles doctorales et le collège des écoles doctorales veille à renforcer et mettre en valeur la qualité de la relation entre le (ou la) doctorante et son directeur ou sa directrice de thèse. Elle veille à la fluidité du parcours doctoral et à la simplification des procédures ainsi qu'au devenir des jeunes docteurs.

## ▪ Les actions en cours

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions qui s'inscrivent dans le processus d'amélioration de la qualité de service offert à la communauté des chercheuses et des chercheurs qui la compose. Certaines parmi ces actions sont récentes, d'autres un peu plus anciennes. Elles sont souvent transversales à différents services et sont toutes orientées par le même souci de transparence et d'égal accès aux ressources pour l'ensemble de la communauté.

- **L'accent mis sur l'éthique de la recherche** : depuis 2021, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'est dotée d'un Référent Intégrité Scientifique ([ris@univ-paris1.fr](mailto:ris@univ-paris1.fr)). Il est l'interlocuteur pour toutes les démarches qui concernent l'intégrité scientifique, qu'il s'agisse de son respect ou de sa promotion. L'intégrité scientifique inclut toutes les bonnes pratiques et méthodes dans les diverses dimensions de la recherche (production, publication, valorisation, formation doctorale, expertise, évaluation). L'Université disposait déjà d'un Référent déontologue ([deontologue@univ-paris1.fr](mailto:deontologue@univ-paris1.fr)) qui a, quant à lui, notamment une fonction de conseil quant à d'éventuels conflits d'intérêts ou des questions de cumul de rémunérations. Enfin, en 2021, l'Université a constitué son propre comité d'éthique qui vise à garantir le plus haut niveau de déontologie et d'intégrité à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Le comité d'éthique ([comite-d-ethique@univ-paris1.fr](mailto:comite-d-ethique@univ-paris1.fr)) a un rôle important de réflexion générale : là où les référents traitent de questions individuelles, le comité a pour mission d'aborder des questions de manière plus distanciée, à des fins de préconisations générales.
- **Le développement de la politique pour la science ouverte** : l'université dispose depuis 2007 d'un portail institutionnel HAL- Archives ouvertes, administré par le Service Commun de la Documentation de Paris 1. Elle est signataire de l'appel de Jussieu lancé en 2017 en faveur de la science ouverte et de la biodiversité et est engagée depuis 2018 dans l'International Open Access Week. Le groupe de travail Science ouverte est très impliqué dans la diffusion de l'information et des formations sur les plans de gestion de données, la bibliothèque Cujas soutient la mise en ligne des revues scientifiques et les Editions de la Sorbonne accompagnent la politique de partage des résultats en proposant, depuis 2015, un catalogue de leurs ouvrages sur OpenEdition Books. La diffusion sans entrave des résultats, des méthodes et des données de la recherche fait partie des objectifs de la labellisation européenne HRS4R.

- **La rédaction d'un nouveau guide de l'Enseignant-Chercheur** : parce que les enseignants-chercheurs sont parfois mal renseignés sur le déroulé de leur carrière et sur les dispositifs que l'université met en place pour favoriser le développement de leurs activités de recherche, un guide en version imprimée et en version interactive en ligne déclinera les différents éléments essentiels au métier d'enseignant-chercheur, sans négliger la diversité des statuts présents au sein de l'université (enseignant-chercheur, chercheur, PRAG ou PRCE docteur). Ce guide, rédigé dans un souci d'information et de transparence des procédures, devrait être disponible à la fin de l'année 2022.
- **La mise en place de la qualité de jeune docteur associé** : les jeunes docteurs de l'université qui souhaitent continuer à faire de la recherche n'ont pas toujours la possibilité de bénéficier d'un rattachement dans leur unité de recherche. L'établissement a souhaité proposer, pour la fin de l'année 2022, la généralisation de la qualité de jeune docteur associé, qui permet aux jeunes docteurs qui le souhaitent et en font la demande de bénéficier d'un accueil temporaire en unité de recherche. Cet accueil doit leur permettre de bénéficier d'une affiliation scientifique officielle et de profiter des ressources documentaires de l'établissement, selon des conditions qui sont détaillées dans une convention spécifique.
- **La mise en place d'un parcours de formation pour les RA des ED et des UR** : des formations internes à destination des responsables administratifs des unités de recherche ainsi que des écoles doctorales de l'université débiteront en janvier 2023 selon un rythme annuel. Leur objet est de dispenser une information complète sur les procédures, les calendriers et les contacts utiles pour accompagner les chercheurs souhaitant répondre à un appel à projets (avec la Direction des Projets et de la Prospective – D2P), mettre en place une convention recherche ou accueillir un chercheur étranger (avec la Direction de la recherche et de la Valorisation – Direval), effectuer une mobilité internationale (Direction des Relations Internationales), évoluer dans leur carrière (Direction des Ressources Humaines).

## ■ Procédure et Contacts

La Direval est chargée de la mise en place des différentes actions concourant à la stratégie des ressources humaines pour les chercheurs. Un comité de pilotage constitué de vice-présidents, d'élus et de directeurs administratifs intervient 2 à 3 fois par an pour vérifier le calendrier de l'implémentation des actions proposées pour la labellisation finale. Les actions les plus transformantes sont soumises aux conseils centraux.

### Contact :

[Hrs4r&@univ-paris1.fr](mailto:Hrs4r&@univ-paris1.fr)

### Lien :

<https://www.pantheonsorbonne.fr/recherche/label-europeen-hr-excellence-research-hrs4r>